



Amicale de l'école
de Méry-sur-Cher

Aux parents d'élèves,

Le 11 janvier 2019,

Madame, Monsieur,

Pour aider au financement des projets de notre école, l'Amicale lance une nouvelle action.

Nous vous proposons de faire venir **en direct de la ferme** sur votre plateau de fromage, du **Saint-Nectaire** ainsi que du **Cantal entre-deux**.

Un bon de commande a été remis à votre enfant pour qu'il puisse participer à cette opération.

N'hésitez pas à prendre un Saint-Nectaire entier, il se congèle fort bien.

Quant au Cantal, il est conditionné sous vide.

Vous pouvez aussi proposer cette opportunité à votre famille ainsi qu'à vos voisins, amis et collègues.

Le meilleur vendeur de chaque classe sera récompensé.

Bonne vente à Tous !

Quelques conseils aux vendeurs

Expliquez bien :

- Que vous vendez du fromage d'Auvergne pour financer les projets des enfants.
- Que le fromage peut être conservé dans le bas du réfrigérateur plusieurs semaines ou qu'il peut être congelé (valable pour le Saint-nectaire, en petites portions de préférence).
- Que son prix est intéressant car sur les marchés locaux, la tome de **1kg500** est vendue entre **33€ et 45€**.
- Que le fromage sera acheté directement à la ferme **le 1^{er} avril** et qu'il sera livré **entre le 2 et 5 avril**.
- Qu'il faut payer à la commande et qu'il vaut mieux régler par chèque libellé **à l'ordre de l'Amicale de l'école de Méry-sur-Cher**.
- Remplissez soigneusement le bon de commande et vérifiez impérativement que l'ordre du chèque est bien complété.
- Rendez votre bon de commande accompagné des chèques **le 8 février** (Possibilité de complément **le 27 février dernier délai**).
- N'hésitez pas à le proposer à tous les amateurs de fromage autour de vous, laissez un bon de commande sur votre lieu de travail !